

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Septembre 1891

NOUVELLES LOCALES

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse, avec Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu, partis de Boulogne-sur-Mer vendredi dernier, sont heureusement arrivés dimanche matin à Dartmouth-Devon (Angleterre) à bord du yacht *Princesse-Alice*.

Le nombre des voyageurs arrivés dans la Principauté pendant le mois d'août 1891 est de 28,207
 Il n'a été, en août 1890, que de 26,168

Différence en faveur de 1891 2,039

De violents orages ont éclaté sur divers points de l'Europe, et les journaux signalent des accidents causés par la foudre, notamment dans les départements de l'Isère, de la Loire et à Paris.

Ici, au contraire, nous soupirons vainement après la pluie. Il en est tombé un peu samedi. Elle s'est arrêtée pour ne point compromettre le succès de la dernière fête de Saint-Roman, mais a légèrement rafraîchi la température.

La nouvelle monnaie de Monaco

La Monnaie de Paris va procéder à une frappe de pièces de cent francs en or à l'effigie de S. A. S. le Prince Albert I^{er}.

Ces pièces seront du module, du poids et du titre déterminés par la convention du 6 novembre 1885 (1).

Le droit porte la tête du Prince tournée à gauche, une partie du buste est figuré avec une draperie ; la légende porte : ALBERT I, PRINCE DE MONACO ; à l'exergue, la signature o. roty.

Le revers porte l'écu fuselé d'argent et de gueules de Monaco de forme ovale, surmonté de la couronne fermée et accostée d'une palme et d'une branche d'olivier liées en dessous de l'écu. Une banderolle supérieure contient la devise DEO JUVANTE. Dans le champ, la date est séparée par le motif principal : 18—91. Sous le nœud de la palme et de la branche, la lettre monétaire A, accompagnée à gauche d'une corne d'abondance, à droite d'un faisceau de licteur. *à l'exergue : cent francs*
 Les coins de cette monnaie ont été exécutés par M. O. Roty, membre de l'Institut de France, qui s'est fait connaître, comme graveur en médailles, par des œuvres d'une singulière valeur et d'une saisissante originalité.

M. Roty appartient à cette génération d'artistes qui ont donné à la sculpture française une direction si heureuse en la rapprochant des maîtres italiens de la Renaissance. Nulle part, plus que dans la gravure en médailles, ces tendances ne pouvaient produire des résultats plus féconds en brisant avec la tradition de roideur imposée sous l'influence de l'école du commencement de ce siècle.

(1) Diamètre, 0,035; poids droit : 32 grammes 25806, titre 900 millièmes de fin, tolérance un millième.

On sait ce qu'ont été les médailleurs de la Renaissance en Italie, et à quelle hauteur ils élevèrent leur art; il suffit d'aller au musée du Luxembourg pour voir dans les spécimens des œuvres exposées de M. Roty, avec quel bonheur l'artiste a su, dans ses médailles et dans ses plaquettes, rappeler ces maîtres en ajoutant une marque tout à fait personnelle et saisissante.

Ces qualités, connues de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, ont déterminé le choix de M. Roty pour l'exécution de la monnaie que nous venons de décrire. Le Prince comptait que l'artiste trouverait l'occasion de développer, dans le genre plus spécial de la monnaie, la même originalité qui l'a mis hors de pair dans la gravure en médailles.

Le résultat prouve combien cette confiance était fondée.

Rompant avec les traditions qui ont fait descendre les types de monnaies à une banalité trop réelle, M. Roty est revenu au style qui se continua depuis la Renaissance jusqu'à la fin du siècle dernier et qui a donné des œuvres d'une admirable perfection, en même temps que sans rivales comme monnayage.

De là l'allure pleine de mouvement de l'effigie du Prince et l'abandon de cette pratique qui n'admettait plus la représentation du buste, mais seulement la tête brutalement tranchée au cou ; de là surtout l'exécution d'un revers d'une pureté si remarquable, si complet dans sa simplicité et dans lequel l'auteur s'est évidemment inspiré des charmants exemples que lui donnaient l'écu de Louis XV de 1726, mais surtout le dernier écu de Louis XVI, roi de France.

Ce sont là des imitations qui, sous la main d'un maître, deviennent des créations ; aussi, au point de vue artistique, la monnaie nouvelle de S. A. S. Albert I^{er} fera date dans l'histoire du monnayage à la fin de ce siècle.

L'essai de la nouvelle pièce est exposé au musée de Monaco. G. S.

Mercredi 2 de ce mois a eu lieu, à la Cathédrale, le mariage de M. Octave Girtler, lieutenant de première classe à la Compagnie des Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, avec M^{lle} Cornélie Aureglia, fille d'un honorable propriétaire de la Principauté.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Girtler, frère du marié.

Une assistance élégante et nombreuse se pressait après la cérémonie dans la sacristie pour féliciter les nouveaux époux.

Le mariage civil avait eu lieu la veille au soir.

Dimanche dernier, le Comité monégasque des bals de la Saint-Roman a brillamment clôturé, par une fête de charité, la série des réjouissances données pendant la saison d'été sur la promenade Sainte-Barbe.

Dès deux heures, l'enceinte a été envahie par la foule. L'entrée de S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, accompagné de M. le Ch^{er} de Loth, Adjoint au Maire, est saluée par les accents de la *Marche Nationale*.

Un concert vocal et instrumental, au cours duquel se sont fait successivement applaudir les Sociétés Philharmonique et Chorale, a précédé le tirage de la tombola, organisée par la Société *l'Avenir*.

Les jeux qui ont suivi, tels que la Lanterne magique, le Siège tonkinois, la Douche aérienne, etc., ont fort divertit le public.

Le soir, l'affluence était encore plus grande au bal de bienfaisance, qui s'est prolongé jusqu'au matin.

Il n'est que juste de reconnaître la bonne grâce et le tact avec lesquels les membres du Comité et particulièrement leur Président, M. Adolphe Blanchy, se sont acquittés de leurs délicates fonctions et de constater l'entrain et l'ordre parfait qui n'ont cessé de régner dans ces réunions traditionnelles chères à la population monégasque.

Voici les numéros gagnants sortis au tirage de la tombola :

- 24 — 78 — 121 — 156 — 196 — 221 —
- 326 — 411 — 456 — 502 — 545 — 620 —
- 664 — 803 — 832 — 999 — 1060 — 1131 —
- 1136 — 1145 — 1260 — 1316 — 1344 — 1354 —
- 1380 — 1404 — 1431 — 1438 — 1577 — 1605 —
- 1661 — 1810 — 1861 — 1925 — 1926 — 1940 —
- 2025.

Les lots peuvent être réclamés pendant quinze jours. Passé ce délai, ils demeureront acquis à la Société.

M^{lle} Hélène Benassi, âgée de 20 ans, se baignait le 3 de ce mois à la plage de Larvotto, lorsque, s'étant trop avancée, elle perdit pied et allait se noyer. Le chef fontainier, Jean Pistonato, s'aperçut du danger qu'elle courait, et se jetant tout habillé à la mer parvint à la ramener sur le rivage.

Ce n'est pas le premier sauvetage qu'il accomplit, et nous lui adressons nos félicitations pour l'entrain avec lequel il s'en acquitte.

D'après une demande d'extradition émanant du Gouvernement italien, la police de sûreté a mis en état d'arrestation, à sa descente du train, le nommé Joseph Ricardi, ancien employé de la poste royale, condamné à trois ans de prison pour détournement.

Les personnes qui auraient perdu les objets suivants peuvent les réclamer à la direction de la Police :

- 1° Une boucle d'oreille en or, déposée par M. Jean Marquet, débitant de tabac à Monaco-Ville ;
- 2° Une petite croix en or, déposée par M. Alfred Lajoux, restaurateur à la Condamine ;
- 3° Un éventail, déposé par M. Robini fils, sacristain à la Cathédrale.

L'agent de police Vissian a trouvé, sur le trottoir de la gare de Monte Carlo, un portefeuille contenant 2,500 francs en billets de banque, qu'il s'est empressé de restituer à son propriétaire dès qu'il eut découvert celui-ci.

Nous sommes heureux de mentionner cet acte de probité.

Des gratifications pour actes de courage dans l'exercice de leurs fonctions ont été accordées par le Prince aux agents de la sûreté Jean-Dedieu, déjà titulaire d'une médaille d'honneur, Maurin, et Dugas.

La Société des Régates, poursuivant la tâche qu'elle s'est imposée avec succès depuis deux ans, vient de préparer le programme des fêtes hivernales qu'elle projette pour la prochaine saison.

Les dates ont été choisies de façon à ce que les batailles de fleurs de Monaco n'aient pas lieu pendant les mêmes semaines que celles de Nice, de Menton ou de Cannes.

L'époque des régates coïncidera avec la présence sur le littoral des yachts de plaisance.

Enfin, les premières fêtes auront lieu au moment où la colonie étrangère sera la plus nombreuse, et celles du printemps retiendront sur nos rivages ceux qui ont l'habitude de nous quitter trop vite.

PROGRAMME DES FÊTES

- Mardi 27 janvier 1892. — Grand bal.
- Samedi 20 février. — Première bataille de fleurs.
- Dimanche 20 mars. — Deuxième bataille de fleurs.
- Dimanche 27 mars. — Régates internationales.
- Mardi 29 mars. — Croisière de Monaco à Nice.
- Lundi 18 avril. — Fête populaire, kermesse, tombola, jeux divers, grand bal.

Les journaux relatent encore cette semaine un certain nombre d'accidents de chemins de fer en France, en Suisse, en Danemark, en Angleterre, en Espagne, et surtout aux Etats-Unis.

Dans notre région, à peine le train de marchandises n° 2,129, qui part de Marseille à 1 heure 20 minutes, venait-il de franchir la petite gare de la Pomme pour s'engager sur le pont et le talus qui longe la route départementale, qu'un essieu du sixième wagon se brisa net, enrayant dans leur marche les vingt wagons qui arrivaient derrière.

Les cinq wagons suivant la traction de la machine brisèrent, sous leur effort, les liens qui les retenaient à la suite du train, et continuèrent leur route vers Saint-Marcel.

Les autres wagons, retenus par celui dont l'essieu était brisé, vinrent se heurter contre cet obstacle et l'entraînèrent de cinquante mètres jusque sur le pont qui traverse la route départementale, avec un bruit formidable, soulevant le ballast, arrachant les traverses de bois, les rails qui étaient projetés pêle-mêle sur la route de la Pomme, par dessus le parapet du pont, pendant que les wagons chevauchant l'un sur l'autre, encombraient la voie descente de la ligne de Toulon à Marseille.

La présence d'esprit et le sang-froid du chef de gare ont prévenu un désastre bien plus terrible, en arrêtant le train de voyageurs qui menaçait peu après de venir buter contre l'obstacle.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur Général de la Principauté ;
Vu l'Ordonnance du 6 juin 1858 sur les travaux publics, et celle de mars 1891, sur la protection des lignes téléphoniques ;

Vu le traité passé avec l'Administration Française des postes et télégraphes pour l'installation d'un réseau téléphonique dans la Principauté ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Le Directeur des Postes et Télégraphes des Alpes-Maritimes et les Agents sous ses ordres sont autorisés à procéder à l'établissement du réseau téléphonique, à pénétrer, pour l'exécution des travaux, dans les propriétés non closes ainsi que sur les toits ou terrasses des bâtiments désignés dans le tracé déterminé, et dont un exemplaire a été déposé à la Mairie, et faire les dépôts du matériel nécessaire pour l'éta-

blissement ou l'entretien du réseau aux endroits indiqués par l'Inspecteur des Travaux publics.

ART. 2. — Les poteaux à placer le long des routes seront établis à droite ou à gauche, selon que le Directeur le jugera convenable et d'accord avec le service des Travaux publics.

ART. 3. — Les propriétaires riverains sont mis en demeure de couper et d'élaguer les plantations qui, sur une hauteur de 7 m. 50 au-dessus du sol de la route, présenteraient des branches en saillie sur l'arête extérieure et pourraient toucher aux fils.

ART. 4. — Dix jours après la notification du présent arrêté, il sera procédé d'office, par le service des Travaux publics, à l'élagage, et à la coupe des plantations mentionnées à l'article précédent.

ART. 5. — Afin de ne pas obstruer la voie par des poteaux, il pourra être établi sur les maisons et constructions particulières, partout où cela sera jugé nécessaire, des supports ou tous points d'appui destinés à soutenir les fils électriques, sauf à réparer les dégradations et sans préjudice de tous droits et indemnités à faire valoir ou à réclamer par les propriétaires ou les tiers intéressés.

ART. 6. — La hauteur minima sera de 6 m. 50 au-dessus de la chaussée.

ART. 7. — Si pour l'établissement du réseau téléphonique il était nécessaire de modifier les ponts, murs de soutènement et autres ouvrages d'art des voies publiques, ces changements ne pourront être effectués qu'avec l'autorisation du Comité des Travaux publics. Dans tous les cas, M. le Directeur des Postes et des Télégraphes s'entendra pour l'exécution des travaux, avec M. l'Inspecteur des Travaux Publics.

ART. 8. — Les fils téléphoniques et tout le matériel de ligne sont placés sous la garde de la Police, des Carabiniers, des Cantonniers et de tous les Agents du service des Travaux Publics.

ART. 9. — Le présent arrêté sera notifié aux personnes sur les propriétés desquelles des travaux devront être exécutés, et affiché en placard.

ART. 10. — M. le Maire de Monaco, M. l'Inspecteur des Travaux publics, M. le Directeur des Postes et des Télégraphes, M. le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers, sont chargés d'en assurer l'exécution, chacun en ce qui le concerne.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, le 5 septembre 1891.

Le Gouverneur Général,
Baron DE FARINCOURT.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

ARRÊTÉ

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Considérant que les travaux exécutés par la Compagnie du Chemin de fer pour la réfection du pont au-dessus de la voie et par le service des Travaux Publics pour l'établissement d'un égout, nécessitent l'interruption momentanée de la circulation des voitures, charrettes et autres véhicules, sur la partie de la Costa ci-après désignée ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — A dater du 10 septembre courant, jusqu'à l'achèvement des travaux, la circulation des véhicules de toute nature autres que ceux des entrepreneurs des travaux est interdite sur l'avenue de la Costa, entre son embranchement sur l'avenue de Monte Carlo et l'intersection de la rue de la Scala et du boulevard Peirera.

ARTICLE 2. — Les voitures prendront, pour se rendre de Monte Carlo à la Condamine, et réciproquement, l'avenue de Monte Carlo.

ARTICLE 3. — Les contraventions au présent Arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions de l'article 472 du Code Pénal, n° 15.

ARTICLE 4. — Le Directeur de la Police, le Commandant des Carabiniers et l'Inspecteur des Travaux Publics, sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Monaco, le 5 septembre 1891.

Pour le Maire de Monaco :
Le premier Adjoint,
CH^{er} DE LOTH.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Le patron Jacques Chave a capturé, dans le golfe de Marseille, deux lamies pesant ensemble 1,500 kilos. Ces monstres marins dont on vient de débarrasser nos eaux, appartiennent à la famille des squales, si nombreux dans le golfe de Gascogne et sur la côte nord de l'Espagne, où ils sont connus sous le nom de *Calderons*.

Grasse. — La distillation des fleurs de lavande touche à sa fin et les premiers apports d'essences de la campagne actuelle ont paru sur la place. Ainsi que nous l'avions déjà indiqué, la récolte se tiendra dans les limites d'une bonne moyenne et dépassera sensiblement la production de l'année dernière.

Les prix pratiqués pour l'essence de lavande sont de 10 à 12 fr. maximum.

Cannes. — Le feu, activé par un vent impétueux, a éclaté le 31 août, au hameau du Tremblant, sur la route de Cannes à Fréjus. Les habitants, après beaucoup de peine et de courage, sont parvenus à en circonscrire les ravages.

Nice. — La Compagnie L. Castelli, de Marseille, va inaugurer sous peu de jours un nouveau service régulier et hebdomadaire entre Marseille et Nice.

L'agent de la Compagnie est M. J.-B. Chierico.

— Le 1^{er} de ce mois, un violent incendie s'est déclaré dans un bois de pins et de chênes, au hameau Saint-Pierre-de-Féric, situé au-dessus du vallon de la Mantega.

Quelques habitants sont parvenus non sans peine, avec l'aide d'un détachement de sapeurs-pompiers de Nice, à se rendre maîtres du feu.

Menton. — M. et M^{me} de Monléon viennent de perdre une charmante petite fille de neuf ans.

Tout Menton assistait à ses funérailles : les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires, tous avaient voulu donner une preuve de sympathie à cette famille.

Puisse les marques de sympathie données à cette famille si estimée à Menton, apporter quelques adoucissements à la douleur de ce pauvre père et de cette malheureuse mère si cruellement frappés dans leurs plus chères affections.

CAUSERIE

A L'AQUARIUM DE ROSCOFF. — CURIEUSES OBSERVATIONS.
— « LE GOBIUS MINUTUS ». — AMOUR ET PATERNITÉ.

D'intéressantes et curieuses observations viennent d'être faites par M. Guitel, préparateur au laboratoire maritime de Roscoff. La communication qu'il a adressée à l'Académie des sciences est dans sa simplicité un véritable petit roman.

Elle montre que, même chez les êtres les plus inférieurs, les sentiments humains existent aussi et se développent tout comme chez les êtres les plus civilisés et les mieux perfectionnés.

Grâce à l'aménagement de l'aquarium de Roscoff, qui est on ne peut plus favorable pour ce genre d'observation, de nombreux *gobius* — petit poisson qu'on trouve en grande abondance dans les flaques d'eau que laisse la mer en se retirant sur les plages — ont été placés dans des bacs de peu de profondeur dont le fond était garni avec du sable fin de la plage même où ont été pêchés ces animaux. Ces bacs ont été partagés en petit parcs distincts, séparés par des cloisons de toile métallique. L'observation y devenait, partant, très facile puisque l'eau y coulait abondamment et que les poissons vivent dans ces bacs absolument comme dans l'état de nature.

Rien n'est curieux et intéressant, dit-il, comme de suivre les évolutions et les manœuvres de ces petits êtres, si vifs dans leurs amours et si attentifs à la défense de leur progéniture.

M. Guitel a été témoin des moindres circonstances accompagnant la ponte et les manœuvres du mâle de ces petits animaux, qui mérite bien, dit M. de Lacaze-Duthiers, pour ses soins assidus, le nom de « père de famille ». Voici comment les choses se passent. Le mâle s'introduit sous des coquilles de *cardium* ou de *clovisses*.

Lorsqu'il en a trouvé une à sa guise, il la retourne prestement d'un coup de tête et la recouvre de sable, en agitant rapidement ses nageoires pectorales et en s'ingéniant à ne laisser qu'une petite ouverture par laquelle il passe la tête. Le nid une fois construit, il sort et se met en quête d'une femelle de son choix. L'a-t-il trouvé, il nage tout autour d'elle et semble l'inviter avec insistance, par ses grâces, à le suivre et à venir pondre dans son nid.

Lorsque cet offre est agréée, il passe dans son habitation par le petit trou dont nous venons de parler et fait passer la femelle. Rien de gracieux alors, dit M. de Lacaze-Duthiers, comme de voir à cette sorte de fenêtre, s'allonger les têtes noires des deux petits poissons qui, de temps en temps, viennent respirer ou jeter un coup d'œil curieux à l'extérieur de leur nid.

Malheur alors au voisin indiscret qui vient déranger ce tête-à-tête. Des batailles terribles s'engagent; elles se terminent souvent par la mort d'un des combattants.

Le moment de la ponte venu, la femelle dépose ses œufs en marchant à la surface de la coquille grâce à la ventouse qu'elle porte sur sa face ventrale. Les œufs se collent au moyen de filaments, sorte de glu, qui durcissent dans l'eau de mer. Le mâle féconde les œufs à mesure qu'ils sont pondus.

Quand la ponte est terminée, la femelle, l'ingrate, abandonne le nid pour de nouvelles amours, et le mâle garde les œufs jusqu'à l'éclosion des jeunes, pour les protéger contre les attaques des crevettes.

Si l'on retourne la coquille habitée par un mâle, il la remet en place en la faisant basculer très adroitement, et lorsqu'on essaye de le tromper en substituant une coquille sans œufs à la sienne, il reconnaît vite la fraude et reprend possession de son bien, même dans le cas où sa coquille a été prise par un autre mâle, auquel alors il doit livrer une bataille acharnée.

Ajoutons encore que M. Guitet a pu se rendre compte de la plupart de ces faits en substituant un verre de montre à une coquille et en balayant vivement avec un pinceau le sable amoncelé par les nageoires du petit animal.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le mois de septembre, à Paris, est le mois de la réouverture des théâtres, dont plusieurs, cette année, ont eu, d'ailleurs, des troupes d'été qui ont fait recette. M. Francisque Sarcey, depuis longtemps, avait prétendu que la fermeture de nos scènes de genre pendant les mois chauds était un préjugé, qu'on n'était nulle part mieux que sur un fauteuil d'orchestre par la canicule, et que les étrangers très nombreux dans notre capitale pendant les mois de juillet et d'août constituaient une clientèle qui n'était pas à dédaigner. Cette année, la température lui a donné raison; nous attendons encore l'été. Les théâtres qui ont tenu leurs portes ouvertes ont gagné beaucoup d'argent. Ceux qui se sont conformés à la tradition de la « clôture annuelle » ont hâte d'ouvrir leurs guichets.

Le théâtre des Variétés a réouvert une fois de plus avec le *Fiacre 117*, d'Albert Millaud, qui est fort bien interprété par M^{lle} Lender, agréable à voir et à écouter, qui revient de Russie, par l'aimable M^{lle} Crouzet, par l'inimitable Baron, Lassouche et Barral.

Le théâtre du Vaudeville nous a offert des représentations par la troupe américaine de M. Augustin Daly, qui joue les chefs-d'œuvre de Shakespeare dans la langue du grand auteur anglais. En 1886 et 1888, M. Daly avait essayé déjà d'acclimater, dans la salle du boulevard des Capucines, quelques chefs-d'œuvre du grand Will. Il avait été satisfait de ces tentatives et il les poursuivit. Il nous est revenu avec les mêmes artistes et la même étoile, miss Adah Rebau, une comédienne d'une rare beauté et d'un réel talent, qui fait fanatisme aux Etats-Unis. Les Parisiens, peu familiarisés avec la langue anglaise, sont rares; mais la salle est pleine chaque soir de gentlemen en habit noir et de dames décolletées.

Les voyageurs américains sont innombrables en ce moment et les steamers de la Compagnie Transatlantique qui font la traversée de New-York en France refusent chaque semaine des passagers. Il y a également ici beaucoup de familles anglaises. Quelques journalistes ont fait remarquer que ces mêmes Américains et ces mêmes Anglais qu'on voit au Vaudeville en tenue de soirée vont à l'Opéra en costume de voyage. Je crois qu'il

y a erreur; le public du Vaudeville est essentiellement aristocratique et distingué, c'est une sélection; celui de l'Opéra, au contraire, comprend beaucoup d'Anglais de la basse classe, gens d'écurie, entraîneurs, petits boutiquiers. Voir l'Opéra est une « attraction » indiquée sur les guides Bædecker et les gens mal élevés de l'Angleterre, où il y en a comme ailleurs, visitent l'Opéra avec le costume qu'ils ont endossé le matin pour faire leur promenade sur les grandes voitures à cinquante places de l'Agence Cook.

Le directeur du Gymnase n'a pas voulu réouvrir avec une pièce usée et connue; au lieu d'une reprise, nous avons eu une pièce inédite, une comédie en 3 actes d'un auteur jeune encore, M. Berr de Turique. Cette œuvre, qui s'appelle *Madame Agnès*, repose sur une pointe d'aiguilles, mais elle s'y tient bien en équilibre, est agréable à entendre, et indique chez son auteur non-seulement le goût du théâtre, mais la connaissance de ses exigences. On ne peut que féliciter M. Koning d'avoir bien accueilli cette première œuvre de longue haleine de M. Berr de Turique qui ne tardera pas à voir son nom briller sur plusieurs affiches pendant la même saison. Cet essai très littéraire repose des insanités du théâtre libre. M^{me} Rafaële Sisos, très sympathique. M^{lle} Lécuyer, M^{lle} Lucy Gérard, deux jolies personnes et deux actrices intelligentes, M. Noblet, toujours excellent, M. Numès, très comique, et M. Burguet ont été justement applaudis.

Le même soir, l'Opéra-Comique et le théâtre de l'Odéon ont fait leur réouverture. N'ayant pas le don d'ubiquité, je n'ai pu revoir à l'Opéra-Comique le *Rêve*, de MM. Emile Zola et Alfred Bruneau; mais je sais que le succès de la première représentation est confirmé, que le public aime de plus en plus cette musique qui a su adapter la science de Wagner au goût français, et que MM. Engel, Bouvet, Lorrain, M^{me} Deschamps-Jehin et M^{lle} Simonnet, ainsi que l'orchestre, conduit par M. Danbé, ont fait grand plaisir.

Le deuxième Théâtre-Français nous a donné un petit acte en vers, fort agréablement écrit, de MM. Millauvoye et Cressonnois où deux débutants, M. Gauthier et M^{lle} Suzanne Carlis, ont donné raison à ceux qui comptent beaucoup sur leur talent. Ces petites pièces, que l'Odéon donne périodiquement, sont assez légèrement traitées fort souvent par la critique; c'est un tort, à mon humble avis. Les jeunes auteurs et les acteurs, à leur début, y trouvent une occasion de s'exercer, d'apprendre beaucoup et de faire preuve de personnalité. L'Odéon est dans sa mission en ouvrant la carrière à ce qui est l'avenir de l'art. L'attrait de cette soirée de réouverture était surtout dans la reprise de *Britannicus*. M^{me} Leroux a joué avec énergie et passion le rôle d'Agrippine; M^{lle} Dux, dans le rôle de Junie, a prouvé que le jury du Conservatoire avait eu très raison de lui décerner un premier prix; M^{lle} Arbel, M. Albert Lambert, M. Cabel, M. Marquet se sont fait applaudir. J'ai des réserves à faire au sujet de M. de Max, qui jouait le rôle si difficile de Néron; ce jeune artiste, qui a des qualités supérieures, manque encore de mesure dans le geste et la diction, et il a besoin de travailler avant qu'on puisse apprécier tout ce qu'il vaut.

Je n'ai parlé que des théâtres; je suis bien forcé de limiter ainsi ma causerie. En ce moment il n'y a, si je ne me trompe, qu'un seul salon d'ouvert à Paris, celui de la marquise de Blocqueville, fille de l'héroïque maréchal Davout, et dans les tribunes réservées des courses d'Auteuil il n'y a eu que deux dames, d'après le calcul d'un de nos confrères. Historien fidèle du mouvement mondain à Paris, je ne puis que raconter ce qui est; et j'aurais mauvaise grâce à dire que la mondanité bat son plein quand on ne rencontre dans les cercles et sur les boulevards que quelques *gentlemen* qui sont venus faire réparer leurs fusils ou acheter des chiens, à la veille de l'ouverture de la chasse.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Une des Compagnies d'omnibus de Londres vient d'expérimenter une invention destinée à empêcher les omnibus et autres voitures de verser en cas de rupture d'un essieu ou d'une roue.

Le mécanisme consiste en quatre supports fixés à l'essieu et placés près de chaque roue. Chaque support porte à son extrémité une roulette en acier qui, normalement, se trouve à un pouce au-dessus de la surface de la route. Dès qu'une des roues tombe, le support qui l'avaisine fonctionne, et la voiture roule sur les trois roues qui restent et sur l'une des roulettes.

Dans les expériences qui ont été faites, on fait rouler sur les quatre roulettes un omnibus auquel on avait fait enlever ses quatre roues. Il paraît que tout ça marche à merveille.

On va expérimenter, incessamment, un appareil photographique, que l'on pourra appeler la photographie sous-marine. Cet appareil est dû à M. Henry, photographe de Marseille, qui, après de nombreuses et savantes recherches, est parvenu à réaliser un des rêves de Jules Verne, dans sa description fantastique des créations sous-marines.

Cet instrument, en forme d'obus, est muni à l'intérieur d'une puissante lampe électrique éclairant un champ de 50 mètres. Cette lampe est mise en activité par un fil électrique logé dans l'intérieur du câble, un autre fil découvre une plaque impressionnée par les rayons électriques. C'est une plaque qui conserve l'image de tous les objets éclairés dans le rayon.

Un système automatique fait ensuite tomber la plaque sensibilisée dans un tiroir, tandis qu'une autre vient occuper sa place.

D'autre part, on sait que la lumière attire les animaux sous-marins, on pourrait ainsi avoir l'image vraie des espèces.

L'appareil peut pénétrer au fond des abîmes et nous donner de curieuses révélations, par exemple, aux endroits qui ont été le théâtre de sinistres maritimes.

Cette invention, qui est appelée à un grand succès, fait le plus grand honneur à son inventeur.

L'*Officiel* de Tunis publie un décret en vue duquel les pièces d'or et d'argent actuelles cesseront d'avoir cours au 15 mars 1892 et celles de cuivre au 15 septembre 1892. L'échange de la nouvelle monnaie commencera le 15 septembre 1891.

Pendant l'été, le meilleur moyen d'éloigner les mouches des appartements, est de frotter ceux-ci avec un peu d'huile de laurier. Cette huile coûte peu et son odeur est agréable.

Les bouchers feraient bien d'employer cette recette, fort en usage en Suisse. En frottant d'huile de laurier, une fois par mois seulement, leurs tables, les portes et les fenêtres de leurs boutiques, pas une mouche n'approcherait de la viande.

Une découverte archéologique des plus importantes vient d'être faite à la colonie du Cap.

Un archéologue, M. Bent, a trouvé, à Zum-Babye, les ruines d'un temple d'incontestable origine phénicienne. Les nombreux ornements phalliques qu'il a retrouvés ne laissent aucun doute sur la divinité à laquelle ce temple a été dédié.

Les murs ont onze pieds d'épaisseur et quarante pieds de hauteur. Au milieu des ruines se trouve une tour dans laquelle on découvrira certainement des objets de valeur, car elle est murée et paraît à l'extérieur complètement intacte.

M. Bent a également trouvé un autel orné d'émaux bleus et verts. Au même endroit, il a découvert un éléphant en faïence qui s'est brisé au contact de l'air.

Les fouilles continuent et il est inutile d'ajouter que le gouvernement anglais a, dès à présent, pris toutes ses mesures pour que ces objets aillent en Angleterre.

On est parvenu, dans l'industrie, à laminier des feuilles de fer d'une épaisseur tellement minime, qu'elle atteint un soixantième de millimètre, c'est-à-dire qu'il faut 600 de ces feuilles de tôle laminée pour faire un centimètre. Si l'on veut comparer la finesse de ces feuilles avec celle du papier, qu'on sache qu'il suffit de 400 feuilles de papier pelure et de 159 feuilles du papier écolier le plus mince pour former une épaisseur d'un centimètre.

Vigne à fruits hâtifs. — La *Gazette horticole* cite une lettre de M. Couderc d'Aubenas, qui dit avoir obtenu « un hybride à belles grappes, mais à grains bien petits », qui est d'une maturité extraordinairement hâtive. Le raisin commence à tourner vers le 15 juillet et devient noir dans les premiers jours d'août.

Cette vigne pourra rendre des services dans les pays où l'été est court et la température peu élevée.

Les raisins et les guêpes. — La Gazette agricole indique un moyen employé par un jardinier des Vosges pour protéger les raisins en treille contre la voracité des guêpes.

Ce moyen consiste à planter des tomates au pied des treilles.

Le jardinier dont il s'agit dit qu'il ne sait si son procédé convient dans tous les pays et à toutes les expositions, mais il réussit pour sa vigne qui est exposée au levant.

Ce jardinier cultive la tomate rouge et grosse hâtive. Si on ne tenait pas à récolter les fruits, on pourrait, pense-t-il, semer de préférence une variété tardive et très vigoureuse. A son avis, il est bon de laisser quelques rameaux de la plante monter dans la vigne, sans cependant cacher les feuilles ou les raisins. L'odeur, étant alors rapprochée, devient plus pénétrante.

La *Sidalcea candida* est une plante rustique originaire des Montagnes Rocheuses, ne gèle jamais, pousse dans tous les sols et à toutes les expositions.

Elle forme de grosses touffes atteignant jusqu'à quatre-vingts centimètres de hauteur et se tenant bien sans tuteurs.

Elle fleurit longtemps. Les fleurs légèrement odorantes sont d'un blanc pur. On comprend tout le parti qu'on en peut tirer pour l'ornementation des jardins.

Sa floraison durant longtemps, elle fournit des bouquets en abondance. Coupées et mises dans l'eau, les fleurs se conservent bien et les boutons s'ouvrent.

Semer au printemps — repiquer le plant en pépinière et le mettre en place quand il est assez fort.

Le *Silene armeria* comprend deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs roses.

Elle peut être avantageusement utilisée dans les parterres avoisinant les habitations, parce qu'elle fleurit longtemps et donne beaucoup de fleurs.

Elle justifie son surnom *armeria*, c'est-à-dire bouquet. Elle peut servir à former des bouquets forts jolis qui ont le mérite de se conserver longtemps lorsqu'ils sont mis dans l'eau.

Même abandonnée à elle-même, la plante reste assez longtemps en fleurs. Mais si l'on a soin de couper ses fleurs quand elles sont passées, elle repousse et fleurit de nouveau.

Le *silene armeria* est d'une culture facile et s'accommode de tous les terrains. Il est préférable de le semer dans des parterres un peu ombragés.

Semer sur place à partir d'avril-mai; au moment d'éclaircir, laisser 15 ou 20 centimètres entre les plantes. Elles sont ainsi plus fortes et plus belles que si elles étaient repiquées.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

ÉGLISE SAINT-CHARLES

PÈLERINAGE A N.-D. DE LAGHET

La paroisse de Saint-Charles à Monte Carlo fera son pèlerinage annuel à Notre-Dame de Laghet le dimanche 13 septembre.

Les pieuses congrégations d'hommes et de femmes, ainsi que les fidèles de ladite paroisse, sont invités à prendre part à ce pèlerinage de dévotion. Ils sont également exhortés à servir d'édification, comme les années précédentes, par leur tenue digne et religieuse.

PROGRAMME

A 4 heures du matin. — Sonnerie des cloches annonçant le réveil.

A 5 heures. — Départ des pèlerins de l'église Saint-Charles pour la Turbie.

A 7 heures. — Rendez-vous général à l'entrée de la Turbie, d'où l'on part en procession pour N.-D. de Laghet.

A 8 heures. — Messe de Communion dans le Sanctuaire de la Vierge.

A 10 heures. — Grand'Messe, chantée par la Maîtrise de Saint-Charles.

A 2 heures de l'après-midi. — Vêpres et Salut. Ensuite, départ en procession pour la Turbie.

A 4 heures. — Salut dans l'église paroissiale. De là le cortège descend à Monte Carlo.

Vers 6 heures. — Rentrée à l'église Saint-Charles, chant du *Te Deum* et Salut solennel du Très Saint Sacrement.

A partir de mardi 8 septembre, fête de la Nativité de la T. S. Vierge, jusqu'à samedi 12 septembre, on donnera, en l'église Saint-Charles, le Salut du Très Saint Sacrement, à 8 heures du soir.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 août au 6 septembre 1891

SAINT-TROPEZ, b. Quatre-Frères, fr., c. Jouveceau.	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte.	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID. b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Darbéra,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard,	id.

Départs du 31 août au 6 septembre

CLARENZA vap. Colomba, angl., c. Furneaux,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Quatre-Frères, fr., c. Jouveceau,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID. b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr. c. Davin,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Darbéra.	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :
CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

MONACO — Située sur la plage du Canton — MONACO

PARC AUX HUITRES tenu par LE NEN

BOUILLABAISSA RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES
DINERS SUR COMMANDE
 Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAINS DE MER

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

MALADIES DES YEUX

Le docteur BAUDON donne, tous les jeudis, de 9 heures et demie à 10 heures et demie, gratuitement pour les pauvres, des consultations pour les **maladies des yeux**, et recevra *villa André-Jane*, chemin de la Turbie, n° 1, à la Condamine.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
 MONACO-CONDAMINE

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines)....Fr.	> 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
Livret-Chaix continental { 1 ^{er} vol., réseaux français.....	1 50
{ 2 ^e vol., services étrangers	2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau.....	> 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés).....	> 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte.....	> 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés.....	1 >

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
1	761.9	762.1	761.9	761.8	762.5	24. »	24.6	25.6	24.6	24.2	77	Calme O	Beau, un peu nuageux		
2	64.7	65. »	64.6	64.5	64.9	23.8	24.8	25.4	25.3	24. »	80	O Calme	Beau		
3	64.4	63.8	63.2	63. »	63.8	24. »	25.2	26.4	26.6	25. »	75	Calme	id.		
4	65.1	64.1	64.3	64.1	63.5	24.8	25.9	26.8	26. »	25. »	73	id.	Nuag. un peu nuageux		
5	64.2	62.3	63. »	60.8	60.2	24.8	26. »	25. »	25. »	25. »	78	Calme N O	Nuageux, pluie		
6	60. »	59.9	59.8	60.2	60.5	23. »	24. »	24.8	24. »	22.8	77	E Calme	Couvert, pluie, beau		
7	62.1	62.9	62.5	62.9	64.1	23. »	24.4	24.4	24. »	21.4	76	N E Calme O	Couvert, nuageux, pluie		
DATES						1	2	3	4	5	6	7	Pluie tombée : 3 ^{mm} 5		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	26. »	26. »	28.8	26.8	26. »	24.8	25. »		
						Minima	20.8	20.5	21. »	21.5	21. »	20. »	20. »		